

Adoptée : 2002-06-04

Révisé : 2013-01-08, 2024-06-25

## Politique GBA

### RECRUTEMENT, SÉLECTION ET EMBAUCHE

La Commission scolaire New Frontiers (CSNF) utilise des pratiques de recrutement, de sélection et d'embauche équitables et transparentes. Nous nous engageons à assurer l'excellence de l'enseignement et à embaucher du personnel qualifié qui satisfait aux valeurs de la CSNF, à savoir la communauté, l'adaptabilité, la responsabilité et l'équité/l'inclusion, indépendamment de l'âge, de la religion, de l'orientation sexuelle, du sexe, de l'état civil ou de toute autre caractéristique personnelle.

New Frontiers veillera à ce que le recrutement, la sélection et l'embauche du personnel se déroulent de manière confidentielle, professionnelle et responsable. Les membres d'un comité de sélection doivent divulguer tout conflit d'intérêts éventuel concernant un candidat et se faire excuser du processus, le cas échéant.

Une fois le candidat engagé, un avis de nomination sera émis par l'autorité désignée.

Cette politique GBA s'applique à toutes les catégories d'emploi pour les postes à temps plein, à temps partiel et temporaires tels que définis dans les réglementations provinciales, locales et les conventions collectives, et sera appliquée conformément aux lois et réglementations provinciales connexes, aux politiques internes, aux procédures, aux guides organisationnels, en particulier GBA, aux règlements administratifs et aux conventions collectives. Il sera également mis en œuvre conformément à la délégation de fonctions et de pouvoirs et dans le cadre des budgets approuvés.

### TERMES ET DÉFINITIONS

Recrutement	Rassembler un groupe de candidats qualifiés
La sélection	Déterminer le candidat le plus qualifié pour un poste
Liste restreinte	L'examen des candidatures en vue de choisir les meilleurs candidats
Embauche	Liées à l'offre/acceptation d'un emploi
Cadre supérieur	<ul style="list-style-type: none"><li>• Directeur général</li><li>• Directeur général adjoint</li><li>• Secrétaire général</li></ul>
Cadres supérieurs du service	<ul style="list-style-type: none"><li>• Directeur</li><li>• Coordinateur</li></ul>
Personnel d'encadrement des écoles/centres	<ul style="list-style-type: none"><li>• Directeur</li><li>• Directeur adjoint</li></ul>
Surintendant	<ul style="list-style-type: none"><li>• Gestionnaire d'un service (informatique, ressources matérielles, administratif)</li><li>• Superviseur des services administratifs (dans une école ou un centre)</li></ul>

Fin.